

INAUGURATION
DU
NOUVEL HOTEL DES POSTES

Dans quelques jours va être inauguré le nouvel Hôtel des Postes. Cette inauguration devait avoir lieu le 14 juillet, elle a été retardée de quinze jours par suite des difficultés

qu'amène le déménagement d'un service aussi compliqué et qui ne doit pas être interrompu pendant une heure seulement. Plusieurs services partiels fonctionnent déjà dans le nouvel hôtel.

D'une œuvre aussi considérable nous aurons à parler longuement avec nos lecteurs. Aujourd'hui nous avons seulement à leur signaler cette bonne nouvelle que nous allons mettre sous leurs yeux l'ensemble très complet de cet important document. Le ministère a bien voulu donner à la *Construction moderne* l'autorisation de reproduire les plans du nouvel Hôtel des Postes, autorisation qui n'avait encore été accordée à personne; et, de son côté, M. Guadet, l'architecte de cette œuvre magistrale, nous a communiqué avec une rare obligeance tous les résultats de la longue et patiente étude à laquelle il a dû se livrer pendant plusieurs années. Il est juste que nous exprimions ici les remerciements que doit la *Construction moderne* à l'architecte et à l'administration, en son nom et au nom de ses lecteurs.

Ceux-ci ne se plaindront pas en ce moment que nous ne leur réservions pas les primeurs les plus recherchées de l'actualité: hier le Louvre de M. Guillaume, aujourd'hui l'Hôtel des Postes de M. Guadet.

Cette nouvelle création marque une étape dans l'histoire des

Postes. Depuis sa création, ce service public, un des plus importants, avait toujours vécu d'expédients; trop à l'étroit dans la rue des Déchargeurs, il passa vers 1700 dans la rue des Poulies où il occupa, fort mal à l'aise, l'ancien hôtel du surintendant des bâtiments du roi. Le service y fut bientôt rendu impossible par l'exiguïté du terrain, et, sous la Régence, le célèbre Law, l'homme aux vastes combinaisons, avait fait approuver un projet qui transportait les Postes et la Bourse sur le terrain compris entre les jardins du Palais-Royal, la rue Colbert et la rue Vivienne. Six immeubles de la rue Vivienne étaient déjà acquis lorsque la spéculation des terrains du Mississippi tomba en déconfiture.

L'Etat dut restreindre ses projets, et en 1757, les Postes furent transportées dans les hôtels d'Épernon et de la Sablière, rues Coq-Héron et Pagevin, où nous les avons connues.

En 1786 et en 1815 on put s'agrandir un peu; on éleva quelques constructions accessoires en 1827; la situation n'en était pas moins intolérable dès cette époque. A tous moments il fallait réunir le Conseil qui se livrait aux plus mûres délibérations pour trouver le moyen de loger dans un bureau une table supplémentaire; on tentait de nombreuses expériences, après quoi l'on reconnaissait l'impossibilité d'adjoindre une seule chaise sans faire complètement obstacle à la circulation des employés, déjà très difficile. Les couloirs, les remises, les galetas étaient utilisés, encombrés; on avait créé des bureaux complets dans les endroits les plus invraisemblables, éclairés jour et nuit par le gaz. Enfin, il y a une douzaine d'années, on eut l'heureuse idée de percer les gros murs mitoyens, ce qui permit de louer dans les maisons voisines jusqu'à trois chambres qui donnèrent à ce malheureux service, toujours si éprouvé, une aise inconnue jusque-là. Mais ce ne fut qu'un soulagement momentané.

M. Maxime du Camp qui eut, en 1875, l'occasion de visiter dans tous ses détails l'ancien Hôtel des Postes, écrivait: Un seul agent, un seul, connaît aujourd'hui les inextricables détours de ce nouveau dédale: c'est le portier même de l'Hôtel de la rue Jean-Jacques Rousseau; il arrive souvent que les

chefs de service l'ont consulté sur la position d'un bureau où ils avaient des recherches à faire!

Voilà où l'on en était lorsque, en 1879, MM. Léon Say et de Freycinet déposèrent le projet de loi relatif à la réédification de l'Hôtel. Les expropriations commencèrent en avril 1880 et les travaux de démolition à la fin de la même année.

Au 1^{er} août 1886, tous les services, provisoirement transportés dans les baraques des Tuileries, réintégreront le domicile officiel qui, avec ses 8,000 mètres de superficie, leur permettra dorénavant, et pour la première fois, de fonctionner dans des conditions dignes de leur importance.

P.

PROMENADES PITTORESQUES DANS PARIS

II. — LES ARÈNES.

(Voyez page 484.)

A quelle époque les Arènes ont-elles été délaissées ou détruites? Rien de bien positif n'a pu être établi à cet égard. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le triomphe de Constantin ne porta pas atteinte aux monuments de ce genre. La religion nouvelle, victorieuse avec le Labarum, fut, il est vrai, la cause de la destruction des temples, des tombeaux, des statues, et de ces innombrables chefs-d'œuvre dont l'art païen avait couvert la surface de la terre, et l'œuvre de ruine que les barbares étaient destinés à accomplir fut bien avancée par les châtiments dans le cours du quatrième siècle (8). Cependant le fils de Constantin Cléon qui avait fait jeter aux bêtes, dans l'amphithéâtre de Trèves, les chefs captifs, après son expédition contre les Bretons, n'avait pas assez dépeuplé le caractère romain pour fermer les cirques et interdire les combats; l'usage des Arènes se perpétua donc jusqu'à la fin de la domination des Césars. Julien le philosophe, le lettré, qui aimait tant sa chère Latine et son palais des Thermes, voulait sans doute river à la restauration des dieux de l'Olympe, sur les gradins de ce monument dédié à l'amoureuse Cypris; avant de partir avec ses légions sur les bords du Rhin pour refouler les Allemands, il y fut saisi par un peuple enthousiaste; au lendemain de son élévation sur le bouclier, il dut apparaître dans l'amphithéâtre couronné du collier de son porte-enseigne, et revêtu de la pourpre impériale. Mais ce que n'avait pu faire le Dieu d'Hélios, les furies de Dieu, c'est-à-dire les barbares, l'accomplirent. Épouvantés de l'érection qui les menaçait, les habitants de Latine songèrent, a-t-on dit, à se fertiliser, et tout ce qui pouvait servir de matériaux à la construction de leurs nouvelles fut mis en œuvre; les Arènes devinrent alors une vaste carrière d'où l'on arracha les pierres, sans avoir besoin de les tailler; c'est ainsi qu'on a retrouvé dans la Cité une partie des gradins dont je viens de vous parler.

Avec Cléon, tout ce qui portait la trace du paganisme et de la domination romaine fut condamné, et par cela même l'amphithéâtre de même consacré à demi-ruiné fut-il délaissé. Pourtant le petit-fils du bon Sévère, le roi Chilpéric, voulant se gagner les bonnes grâces d'un peuple qui, par habitude, réclamait Panem et Circenses, remit en honneur l'usage des amphithéâtres et la restauration de celui qui nous occupe doit lui être attribuée. D'après les textes de Grégoire de Tours, et celui de la *Romania*, remis au jour par M. Paul Meyer, la chose paraît certaine. Un poète du XII^e siècle, Alexandre Neckham, faisant l'éloge de Paris en vers latins, nous dit qu'il a vu, de ses yeux, les dernières traces apparentes des Arènes de Latine, détruites une

seconde fois par la religion des fidèles; il nous apprend en outre que le couvent de Saint-Victor était situé à proximité de cet antique édifice:

Indicat et circi descriptio magna theatrum
Cyprius; illud idem vasta ruina docet;
Dirigit illud opus sed i devotio; sacri
Victoris prope sit et religiosa domus.

Au commencement du XIII^e siècle, en 1211, le roi Philippe Auguste construisit la portion de l'enceinte méridionale de Paris, dont il subsiste un dernier vestige dans un jardin de la rue Clovis; il est très probable que les murs des Arènes auront fourni encore une fois des matériaux à ce nouveau mur d'enceinte et que la creux aura été complètement comblée par les terres provenant de la fouille des fossés du rempart.

Les plans de Paris au XVI^e siècle nous montrent, sur l'emplacement des Arènes, un clos de vignes dominé par un moulin faisant pendant à celui de la batte des Coupeaux (aujourd'hui le labyrinthe du Jardin des Plantes). Les historiens: Adrien de Valois, Sauvai, Michel Filibien, Jaillot, Héricart de Thury ont tous parlé du Clos des Arènes ou de Saint-Victor, ainsi nommé à cause des deux destinations successives de ce terrain; Hurtaut et Maguy ont mis en doute, malgré l'opinion des savants, l'existence même de l'amphithéâtre; Delaure a prétendu que si ce monument avait jamais existé, il était de bien peu d'importance, pour n'avoir pas laissé de traces apparentes.

Au XVII^e siècle le clos Saint-Victor était limité par les rues, Saint-Victor, des Coupeaux, des Moulins, des Fossés-Saint-Victor et des Boulangers; cette dernière est la seule qui ait gardé son nom jusqu'à ce jour. Dès la rue des Moulins (actuellement nommée rue de Navarre), au lieu de rejoindre la rue Saint-Victor en ligne droite, commençait à faire le crochet par lequel elle débouche dans la rue de Lucipède, l'ancienne rue des Coupeaux; dans le plan de Jean Boissieu daté de 1654, on aperçoit l'indication de quelques maisons bâties dans la largeur de terrain situé vis-à-vis de la Cité. Dans le plan de 1697 dressé par Nicolas de Fer, la rue des Moulins est devenue la rue Neveu-Saint-Etienne et les premiers pavillons des Augustines de la Congrégation de N.-D. commencent à apparaître à l'endroit même où sont situés les vestiges sacrégarçolis des Arènes. Dans les plans de la Calle et de Jaillot, ledit couvent est parfaitement indiqué avec le dôme de sa chapelle et les différents corps de logis, tels qu'ils existaient en 1682. Le plan de Turgot qui date de 1739 montre à vol d'oiseau la façade postérieure des bâtiments et les parterres des jardins. Vendu comme bien national à l'époque révolutionnaire, ce couvent retourna dans la suite à sa destination primitive et les dames de J.-C. en firent, en dernier lieu, une maison de retraite pour les bacheliers épaves qui voulaient rentrer dans le bercail de leur Pasteur. Vers la fin de l'année 1809, on songea à percer la rue Monge, et dans les terrains voisins du couvent, du côté de la rue des Boulangers, on remit au jour la première partie des Arènes. L'historien de la vie de César fut averti de la chose, il vint, sur place, le vendredi saint, fuma sa cigarette, puis s'en alla songeant au plébiscite, au sénatus-consulte, tête penchée à la question historique du passé, trop soucieux qu'il était de celle de l'avenir. Un dépôt d'ossements vint s'établir sur les murs du podium sans les dégrader, la guerre éclata et la question des Arènes fut un moment oubliée.

En 1878, la supérieure des dames de J.-C. se décida à céder les vieux bâtiments de sa congrégation à Mme Marie Blanc, de Monnan. Les dortoirs, le cloître, la chapelle servirent alors de dépôt à une immense collection d'objets d'art, de tableaux et de meubles précieux évalués à plusieurs millions. Sur ce terrain où les gladiateurs avaient combattu, où les martyrs avaient été jetés aux

(8) *Bevy Martyr* (Histoire de France).

LE
NOUVEL HOTEL DES POSTES

PLANCHES 87, 88, 89, 90, 91 ET 92.

L'ancien hôtel de la rue Jean-Jacques Rousseau contenait non-seulement la direction et la recette principale des postes du département de la Seine, mais encore une partie de l'administration qui se trouve aujourd'hui réunie au ministère des postes et des télégraphes. Le nouvel hôtel qu'a eu à édifier M. Guadet est destiné au service actif seul, mais en raison de l'extension toujours croissante de la correspondance, l'architecte a dû construire un bâtiment plus considérable que l'ancien et prévoir en outre l'augmentation possible du service actuel, déjà très chargé. Au moment où l'administration reconnaissait l'insuffisance de l'ancien hôtel, n'aurait-elle pu, au lieu de décider la reconstruction d'un édifice analogue, étudier la modification du service à Paris et faire exécuter plusieurs hôtels répartis dans la ville et diviser le travail, au lieu de le centraliser? C'est le système qui existe à Londres et qui permet aux habitants de cette ville d'avoir par jour deux levées de plus qu'à Paris.

Mais ce changement n'ayant pas été décidé, l'architecte n'avait plus qu'à étudier le meilleur parti à prendre pour faciliter le service tel qu'il existe et lui assurer la plus grande rapidité possible.

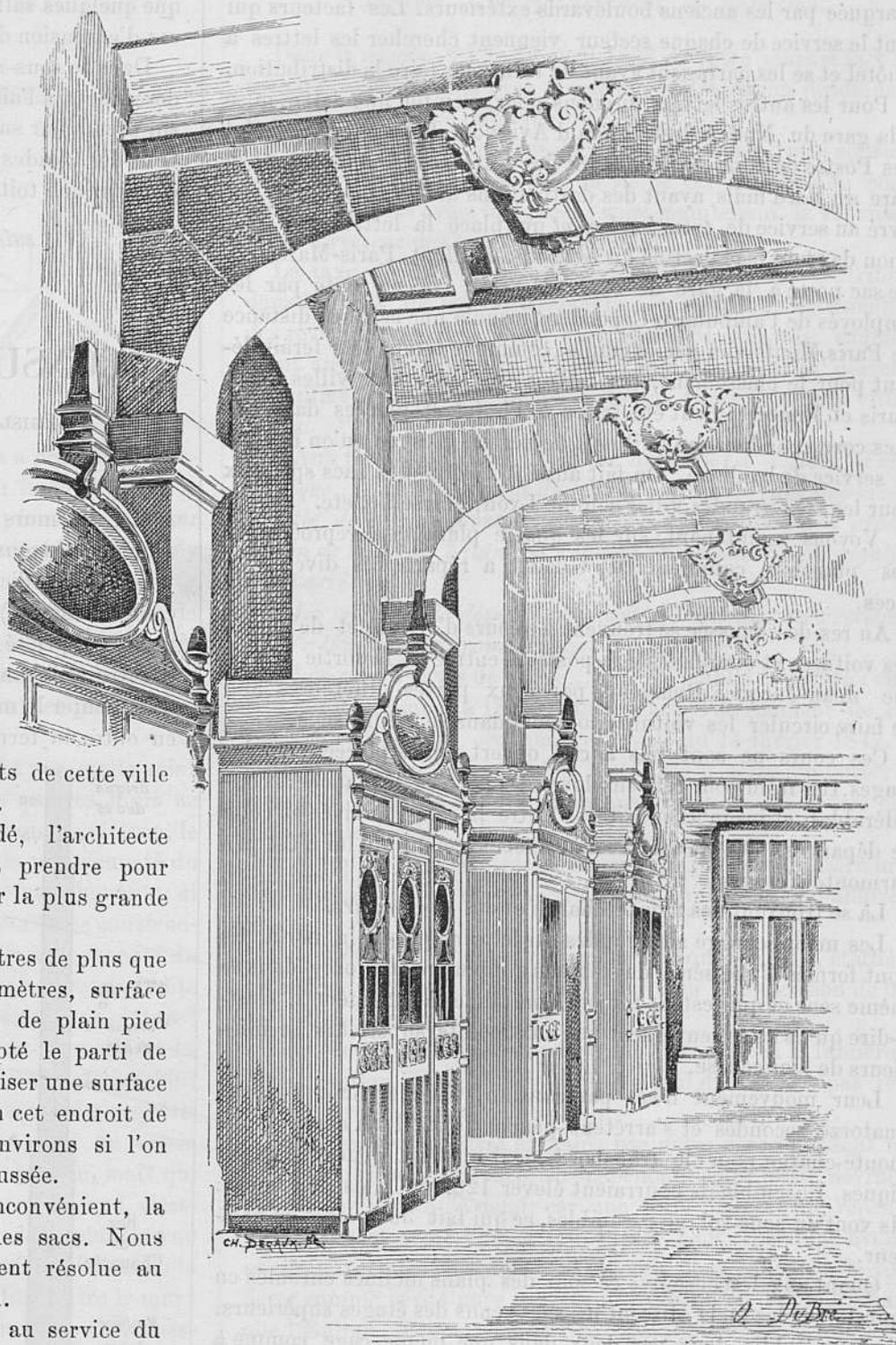
L'emplacement disponible contenait 200 mètres de plus que l'ancien hôtel, ce qui portait la surface à 7,500 mètres, surface absolument insuffisante s'il eût fallu établir de plain pied tous les services. Mais M. Guadet, ayant adopté le parti de répartir le travail aux divers étages, a pu réaliser une surface utile de 25,000 mètres, qu'on n'eût pu obtenir en cet endroit de Paris qu'avec une dépense de 80 millions environ si l'on avait voulu loger tous les services au rez-de-chaussée.

Mais cette disposition présentait un autre inconvénient, la difficulté du transport vertical des paquets et des sacs. Nous verrons plus loin comment elle a été habilement résolue au moyen de monte-charge d'un système nouveau.

Le rez-de-chaussée du nouvel hôtel est réservé au service du public et à la circulation des voitures. En entrant par la rue du Louvre on pénètre sous un large portique où se trouvent les boîtes aux lettres et des guichets de vente de timbres, enveloppes, etc. Les cadrans indicateurs des levées sont en verre gravé, et éclairés la nuit par transparence. De plus le releveur, qui fait la levée et change l'indication de ces tableaux, fait, par cette opération même, sonner un timbre qui avertit le public que la levée vient d'être faite, ce qui évite des erreurs ou des contestations.

Par la droite du portique on pénètre dans les salles de renseignement et de correspondance; à l'extrémité gauche, se trouvent quelques logements administratifs. Derrière le portique on entre dans la salle du public, sur le grand côté de laquelle s'allignent trente-quatre guichets, ou plutôt comptoirs, comme il en existe dans plusieurs administrations à Paris. A la droite de cette salle se trouve la poste restante, munie de boîtes fermées pour les abonnés, ainsi que cela se pratique dans d'autres villes. Une

NOUVEL HOTEL DES POSTES — VESTIBULE DU PUBLIC



autre partie de l'hôtel, réservée au public, est consacrée au service des *périodiques*. On entend par là les journaux, prospectus, échantillons apportés en grand nombre par une même administration ou maison de commerce. L'entrée des voitures apportant les périodiques se fait par la rue Etienne Marcel, et la sortie par la rue Gutenberg.

La cour qu'elles traversent est séparée par une grille des autres services non destinés au public.

Entre les périodiques et les salles des guichets du public, se trouvent les monte-charge communs à ces deux services.

Pour bien saisir maintenant la distribution du reste de l'édifice, rappelons en quelques mots le fonctionnement des postes à Paris.

Les lettres pour Paris, quelle que soit leur provenance, fût-ce de Paris, arrivent dans des sacs fermés à l'hôtel où on fait leur triage dans des bureaux spéciaux en les répartissant suivant les

onze secteurs qui divisent Paris du centre à la circonférence, marquée par les anciens boulevards extérieurs. Les facteurs qui font le service de chaque secteur viennent chercher les lettres à l'hôtel et se les partagent avant de retourner faire la distribution.

Pour les autres lettres, prenons pour exemple une lettre mise à la gare du Nord à destination d'Avignon. Elle arrive à l'hôtel des Postes dans un sac contenant des lettres venant toutes de la gare du Nord mais ayant des destinations différentes. Le sac est livré au service de *transbordement* qui place la lettre pour Avignon dans un sac destiné au wagon-ambulant Paris-Marseille. Ce sac porté à la gare de P.-L.-M. sera trié en route par les employés de l'ambulant. Cependant jusqu'à une certaine distance de Paris, Montreuil par exemple, comme le temps leur ferait défaut pour le classement, les lettres destinées aux villes entre Paris et Montreuil ont été triées à l'hôtel et placées dans des sacs correspondants aux villes à desservir. C'est ce qu'on appelle le service de banlieue. On fait aussi à l'hôtel des sacs spéciaux pour les très grandes villes comme Lyon, Marseille, etc.

Voyons maintenant, sur les quatre plans que reproduisent nos planches, comment M. Guadet a réparti ces divers services.

Au rez-de-chaussée se trouvent les cours d'arrivée et de départ des voitures et omnibus de la poste. L'entrée et la sortie se font rue Jean-Jacques Rousseau par deux portes différentes afin de faire circuler les voitures toujours dans le même sens.

Ces cours ne sont pas à ciel ouvert, mais placées sous les étages. Il a fallu pour cela employer des portées de planchers considérables, et jusqu'ici inusitées. Entre la cour d'arrivée et celle de départ est situé le service de transbordement qui lui n'est pas surmonté d'étages.

Là se trouvent des monte-charge et des *descenseurs*.

Les monte-charge sont fondés sur le principe de la noria. Ils sont formés d'une série de plateaux circulant toujours dans le même sens et qui restent toujours parallèles à eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils ne se renversent pas aux points supérieurs et inférieurs de leur course.

Leur mouvement n'est pas continu, ils marchent pendant quatorze secondes et s'arrêtent pendant dix. Il y a deux de ces monte-charge pour le transbordement et deux pour les périodiques. Ensemble ils pourraient élever 120,000 kilos par heure. Ils vont du sous-sol aux combles, ce qui fait 30 mètres de hauteur.

Quant aux descenseurs, ce sont des plans inclinés enroulés en spirale sur lesquels glissent les sacs venus des étages supérieurs. Ils sont établis deux par deux dans une même cage comme à l'escalier de Chambord. Les sacs venant du deuxième étage arrivent au rez-de-chaussée en sept secondes.

Le premier étage de l'hôtel est exclusivement destiné à la correspondance pour Paris.

Au deuxième étage se trouve le service des départements et de l'étranger, de la banlieue, et des journaux français.

La voiture qui apporte les sacs venant du bureau de la gare du Nord, par exemple, vient se ranger dans la cour d'arrivée le long du transbordement où elle est déchargée, puis elle va attendre dans la cour de départ. Les sacs qu'elle contenait sont montés au premier étage s'ils sont pour Paris, au deuxième s'ils contiennent des lettres pour différentes destinations. Là se fait le triage dont nous avons parlé. Les employés ayant opéré de même pour les sacs venant de tous les bureaux de Paris, réunissent ensemble les lettres destinées à la ligne du Nord et les sacs correspondants, abandonnés aux descenseurs, sont remis à la voiture du Nord qui les attendait.

Quant au troisième étage de l'hôtel, il ne contient actuellement que quelques salles de dépôt et il reste entièrement disponible en cas d'extension du service.

Dans le sous-sol sont logées les écuries auxquelles les chevaux descendent à l'aide d'une rampe d'accès à faible pente. Le sous-sol prend jour sur une sorte de fossé qui borde intérieurement trois des façades de l'hôtel, et qui est recouvert au niveau de la cour par une toiture vitrée,

(A suivre.)

UN CONSTRUCTEUR.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DU BÂTIMENT.

Mur mitoyen. — Eclatement.

Un des murs mitoyens d'une maison que je construis en ce moment se trouve, par suite de la servitude qui grève le terrain voisin (interdiction de monter à une hauteur excédant 10 mètres compris faitage), destiné à rester pour toute la partie supérieure notre propriété exclusive ; dans ces conditions pouvons-nous construire le mur ainsi que l'indique le croquis ci-contre, c'est-à-dire monter le mur de 25 cent. au au du côté du voisin, ce qui, en outre du terrain gagné, éviterait la servitude existante ?



Je ne crois pas qu'il y ait, dans ce mode de construction quel que ce soit de vicieux, et, d'autre part le voisin n'est pas légal, puisqu'il lui est interdit à tout jamais d'occuper la partie supérieure du mur.

Alors mieux ?

Réponse. — Etant donné le mode de construction du mur nous ne voyons pas, au point de vue de la construction, qu'il y ait un inconvénient sérieux à monter le mur dans les conditions indiquées au croquis de votre correspondant, bien que la conservation de l'axe soit toujours préférable ; au point de vue du voisin nous ne voyons pas les choses de même façon, et nous reconnaissons un droit bien certain au voisin pour réclamer contre le déplacement de l'axe de la ventilation en briques de 25 cent., nous sommes d'avis qu'une action de ce genre pourrait être en somme accueillie et motivée par ce fait que ladite ventilation n'est pas à cheval sur la ligne séparative des propriétés et antécipe, en définitive, sur la propriété voisine.

Dans l'espèce une circonstance vient en plus modifier notre appréciation ; cette circonstance c'est la servitude grevant le fonds du voisin. Par cette servitude en effet, le voisin ne peut, en fait, ni motiver, ni justifier sa demande ; c'est pourquoi nous sommes d'avis que la ventilation avec déplacement d'axe peut être opérée sans grands risques — cependant une entente avec le voisin serait bien préférable et éviterait toute discussion ultérieure.

Hangar adossé sur un pignon. — Mitoyenneté.

Un de nos clients a acheté une propriété, maison de rapport, à C. R., chemin de M. A. Dans l'acte de vente il est dit que cette propriété est complètement entourée de murs et qu'ils sont mitoyens jusqu'à hauteur de clôture, dans la partie

nuit à l'hôtel en attendant les premiers départs du matin, est située du côté de la rue Gutenberg.

Enfin, une dernière partie du sous-sol est réservée au timbrage des périodiques. Cette salle est éclairée directement par en haut, le plancher du rez-de-chaussée étant supprimé en cet endroit. Des descenseurs particuliers amènent les imprimés, qui une fois timbrés sont placés dans les monte-charge qui les distribuent aux étages suivant leur destination.

C'est également dans cette salle que se fait le relevage des boîtes aux lettres. Les lettres tombent dans un wagonnet qui est automatiquement remplacé par un autre quand on fait la levée. Quant aux journaux ils tombent sur un plan incliné et sont maintenus par une trappe verticale qui les laisse écouler dans une corbeille lorsqu'on fait la levée en soulevant cette trappe.

Le premier étage (pl. 90) est, comme nous l'avons dit, réservé au service de Paris. Les sacs de lettres sont ouverts au rayon central où des employés très exercés les trient en les répartissant entre les onze rayons ou secteurs suivant lesquels Paris est divisé. Lorsqu'une quantité suffisante est réunie pour un rayon, un timbre avertit le chef de ce rayon qui vient chercher les lettres et les distribue aux facteurs dont le travail consiste à faire un second triage par rues. Ils placent ces lettres devant eux dans des étagères contenant des casiers vitrés portant chacun le nom d'une rue ou d'un tronçon de rue. Ce travail fait, le facteur prend chacun des paquets ainsi formés et les étale tour à tour sur une table placée derrière lui. Il classe alors chaque rue par numéro de maison.

Il n'a plus ensuite qu'à répartir ces paquets dans sa boîte et à aller faire la distribution dans la partie de rayon qui lui est affectée. Le service est identique pour les imprimés; les casiers vitrés sont seulement un peu plus grands. Pour les échantillons, ils sont placés dans des boîtes à fond incliné et tombent d'eux-mêmes dans une corbeille quand on ouvre le devant de la boîte.

Au deuxième étage (pl. 91), destiné aux départements et à l'étranger, la disposition est analogue. Mais les casiers vitrés des étagères portent comme mention les noms des wagons ambulants. Pour le service de la banlieue les noms sont ceux des villes et villages à desservir. Pour l'étranger et les colonies, de vastes cases reçoivent les sacs qui doivent attendre plusieurs jours le départ des paquebots-postes.

Le troisième étage enfin est presque entièrement rempli par de vastes armoires destinées au dépôt des archives du ministère des postes et télégraphes. Mais sur la rue Etienne-Marcel, une immense salle est réservée au service des cartes de visite au jour de l'an.

Enfin dans les combles sont situés sur tout le pourtour de l'hôtel des réservoirs cylindriques placés horizontalement et qui reçoivent l'eau de l'Ourcq, comme nous l'avons dit en commençant.

(A suivre.)

UN CONSTRUCTEUR.

CONCOURS POUR L'EXPOSITION DE 1889

(Voyez pag. 186.)

Monsieur le Directeur,

Je lis dans la dernière livraison de la Construction moderne (24 juillet) une lettre par laquelle M. Haulin demande la rectification d'erreurs matérielles que j'aurais commises dans l'analyse de son projet pour l'Exposition internationale de 1889.

Ces questions, en elles-mêmes, n'ont qu'un intérêt rétrospectif, peu utile; je n'y reviendrais pas s'il n'y avait malentendu

sur un point important et si la question de l'accomplissement de la tour avec le palais n'y était engagée.

M. Haulin a bien compris que les exhibitions ayant été contestées et le sujet étant complexe, les souvenirs ne soient pas toujours précis; c'est l'excuse de ce qu'il peut y avoir d'inexact dans mes énonciations.

M. Haulin avait en effet rangé les beaux-arts dans le palais du Champ de Mars, et par erreur j'avais mis son nom parmi les concurrents qui les avaient placés dans des pavillons isolés.

Ceci donne satisfaction au troisième point de la réclamation.

Pour le second point, M. Haulin fait observer qu'il avait exposé des variantes pour la disposition des constructions à élever sur l'emplacement des Invalides et du pont à jeter sur la Seine.

Je dois expliquer que je n'ai pas vu ou ne distingue de variantes dans son projet, c'est donc de très bonne foi que j'ai parlé sur le projet que j'ai vu.

Si j'ai péché, c'est seulement par omission bien involontaire.

Sur le premier point, M. Haulin taxe de considérable exagération la hauteur de 65 mètres que j'ai attribuée à ses grandes galeries raccordées avec l'axe de la tour, ainsi que les comparaisons dont je l'accompagne.

Sur ce point tout à fait matériel, la confusion est facile à faire; je vais préciser pour faire disparaître toute équivoque.

M. Haulin mesure ses galeries sous l'intrados des arcs doubles et trouve 50 mètres de haut. J'ai mesuré sur le projet lui-même, à partir du sol jusqu'au faitage et j'ai trouvé l'échelle 62 ou 63 mètres; si on ajoute la cotte on approche des 65 mètres.

M. Haulin mesure dans ses œuvres; j'ai mesuré hors œuvres, voilà la cause de notre différence de mesures.

Je n'ai pas dit que la façade de Notre-Dame de Paris pourrait se promener dans ses galeries; j'ai dit que leur hauteur était presque la hauteur des tours de Notre-Dame.

Or on sait que la balustrade des tours de Notre-Dame est à 66 mètres au-dessus du sol.

Les grandes galeries des expositions pédestres avaient de hauteur jusqu'au faitage :

celles de 1867.	27 mètres.
celles de 1878.	25 —

Deux fois et demi leur hauteur produit :

pour la première.	67 ^m 50
pour la seconde.	62 ^m 50

Ces chiffres démontrent aussi clairement que possible qu'il n'y a pas d'exagération considérable dans des évaluations que je présentais en somme sous une forme approximative.

Je me demande pourquoi M. Haulin, qui connaît son projet au moins aussi bien que moi, s'est cru obligé de contester des mesures qu'il sait réelles; pourquoi, au lieu d'accepter franchement les conséquences du parti qu'il a pris et qui lui a permis d'observer un certain équilibre entre son palais et la tour de M. Eiffel, il chercherait à donner le change sur les dimensions venues de sa composition.

Je ne puis me prononcer sur une question si délicate, je ferai seulement observer qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'on se trouvât ici en présence d'une nouvelle forme de protestation contre la tour de M. Eiffel; protestation modeste mais qui ne serait pas sans dignité de la part d'un homme de goût et d'un architecte de talent comme M. Haulin.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

UN CONSTRUCTEUR.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Jugement du concours pour le grand prix de Rome.

Samedi, 21 juillet, trois heures. La nouvelle, à peine échappée de la salle de Melpomène, s'élance des deux côtés à la fois par le quai et les escaliers de l'École. Elle saute de bouche en bouche, rousille contre les murs, rebondit devant les piliers, se fraie les chemins en tous sens, et vient aboutir de toutes parts dans la cour d'honneur qui, trop étroite pour le concours, la fait éclater en un même cri : *Deffaux ! Deffaux !*

Bien vite, elle se reforme. Ce n'est dans l'École qu'on entend séparées, menagées de la grande nouvelle, qui l'accrochent en tous les coins, la jettent, dans leur effacement, aux marches molles incommodes et la font remonter jusqu'aux ateliers où elle débute à nouveau.

Les délégués, volant le long des tables, brillent comme, avant de s'élever, un million d'une foule de commentateurs qui se frottent pourtant peu à peu. Seul l'atelier André reste en silence. On y attend le verdict. Une réception enthousiaste, digne de toutes qu'il y a, lui est préparée.

Déjà son profil, encadré dans le linteau d'or, a pris sa place en la galerie d'honneur à la suite des autres grands prix de l'École.

De temps en temps pendant les préparatifs, par accidents ainsi que d'un volonte en travail, s'échappent des poitrines agitées, comme une réception inattendue, le même cri : *Vive le grand Prix !*

Ce souffle d'enthousiasme remonte les piliers de la banquette ; les instruments fantastiques s'accrochent pour le grand échafaud ; le paradis se dresse à l'est et la couronne triomphale s'y dresse sur un lit de fleurs.

Tout à coup, un murmure d'adieu monte : le voilà ! le voilà ! précède l'attente comme une traînée de poudre qui s'allume au bord de l'École pour l'embraser à nouveau tout entière. Le voilà !

En un instant les ateliers sont délaissés. C'est une confusion indescriptible. On se distingue plus qu'un coin de son qui grouille, de bras qui battent l'air, de chapreaux qui tournent au bord d'une foule de masses, dans une chambre infernale.

Aussitôt le verdict est crié de sa couronne ; on le lit sur le paroi ; un immense bouquet est jeté sur ses genoux ; et le cortège s'élève, hennissant en tête. La musique suit, canonnée, dominant à peine les chants ; l'ovation gagne les plus vives heures, se découvre maintenant son masque pâle sur les visages émus.

Et le cortège s'éleva sans fin à travers l'École, se répand dans la cour d'honneur, remonte la rue Bonaparte, stationne devant l'Institut, rebrousse par la rue de Seine et traversant la rue des Beaux-Arts, se rend sur tout son parcours par une foule qu'on croit quand même ce beau dilemme de la jeunesse ; s'engouffrant, en face de l'École, dans le temple de dieu Bacchus et de nombreuses libations arrosent les nouveaux lauriers.

Oh ! ce n'est pas fini. Il faudra remonter ensuite, avec le même appareil, le triomphateur jusqu'à l'atelier. Mais pendant que les verres se choquent, et comme le sacrifice sur l'autel technique menace de se prolonger, sans pitié, si vous le voulez bien, son tentateur avant d'avoir lu à la suite du verdict, sera entre-tout du jugement qui cause ces transports de joie. Son résultat vous est déjà connu, je ne le transcris que pour mémoire.

Grand Prix : M. Darnasse Alphonse, élève de M. André, né le 30 septembre 1860, à Paris.

1^{er} second grand prix : M. Louvat Albert, élève de MM. Louvet et Glais, né le 2 décembre 1860, à Paris.

2^e second grand prix : M. Serrais Henri, élève de MM. Danmet et Girault, né le 8 novembre 1860, à Paris.

Ce sont, comme vous le voyez, trois Parisiens et du même âge.

MM. Delesser et Ladillie ont été mis hors de concours pour changements importants, le premier, dans le plan, et le second, dans la façade.

Les quatre jurés adjoints aux membres de l'Institut étaient MM. Gallienne, Gerhardt, Uchaud et Chabrol.

Et si vous voulez connaître mes opinions sur ce jugement, je le déclare tout simplement excellent. C'était, pour le grand prix, celui que formulaient les élèves, et puisqu'il se trouve ratifié par l'Institut, il y a lieu de le croire parfait. — M. Flanet, toujours amical avec l'École, m'a prêté la reproduction des dessins de M. Deffaux. Vous les voyez dans l'écrit. M. Deffaux a été lauréat, au 1^{er} tour de scrutin, avec MM. Louvet et Deberjé. Le grand prix une fois décerné, comme M. Deberjé avait déjà obtenu, dans un des concours précédents, le 1^{er} second grand prix, M. Louvet en a profité et l'a facilement emporté. Pour le 2^e second grand prix, puisqu'il a été accordé à M. Serrais, c'est très bien ; mais il eût été donné à M. Glais ou à M. Guil-Lacoste que ce n'eût pas été moins bien. Enfin voilà une pépinière de concurrents sérieux pour l'année prochaine. Gardez à vous, Messieurs les lauréats ! Fretendez déjà la façade qui cherche à vous embrasser. — Mais non, je n'y pense plus, c'est le cortège qui se reforme.

Que fais-je donc à regarder, au lieu de reprendre mon rang ? Adieu, adieu, chers lecteurs, je ne veux rien laisser passer de cette heure si triomphale sans m'y associer de tout cœur, après de mes jeunes camarades.

Toujours, lecture !
Qu'on se dise de l'École
Fleur le grand prix !
C'est un dieu qui l'empêche !

Un ancien élève.

P. S. Il ne faut pas que ces chants de fête soient oubliés les autres concours de l'École. Nous en aurons un bon nombre la semaine prochaine. Les concours de 1^{er} et de 2^e classe seront exposés au même temps, les uns dans la salle de Melpomène, les autres probablement dans la salle parallèle au quai, le dimanche 8, lundi 9 et vendredi 13 courant, de 10 h. à 4 h. Vous y verrez un cercle militaire (moins les actualités), une bibliothèque dans un parc et la façade d'un casino (toujours les actualités). Vous y verrez encore de belles esquisses. Et encore... mais rien de tout probablement. Vous passerez à tout cela les yeux, les bains de mer, ou les montagnes. Que ne puis-je déjà vous y rejoindre !

U. A. E.

LE NOUVEL HOTEL DES POSTES

PLANCHES 87, 88, 89, 90, 91, ET 92.

(Voyez page 499 et 508.)

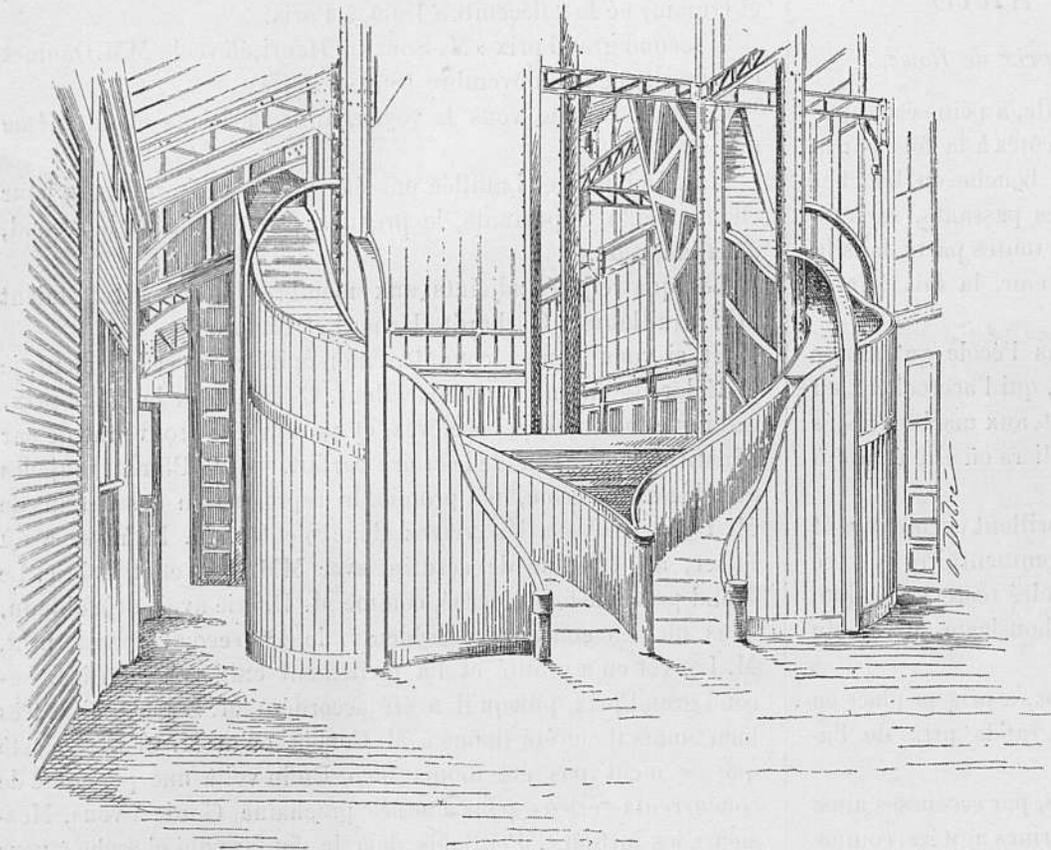
Pour terminer cet aperçu sur l'ensemble du fonctionnement de la poste, rappelons, pour faciliter les recherches, le sujet des planches que nous avons données, et leurs numéros d'ordre :

Pl. 87. — Façade principale, échelle de 0,003 p. m.

Pl. 88. — Plan du rez-de-chaussée, échelle de 0,002 p. m.

Pl. 89. — Plan du sous-sol, échelle de 0,002 p. m.

NOUVEL HOTEL DES POSTES. — DESCENSEUR DU TRANSBORDEMENT



Pl. 90. — Plan du 1^{er} étage, échelle de 0,002 p. m.

Pl. 91. — Plan du 2^e étage, échelle de 0,002 p. m.

Pl. 92. — Coupe suivant AB, échelle de 0,004 p. m.

Maintenant nous allons examiner la construction même de cet important édifice. Les fondations proprement dites n'ont pas présenté de difficultés. Il a fallu seulement construire un service d'égout particulier, placé sous le sous-sol et dont les eaux vannes sont extraites à l'aide de pompes qui les élèvent jusqu'au niveau des égouts de la ville, qui sont à très peu de profondeur en cet endroit de Paris. Ces eaux vannes se réunissent dans une citerne de 25 mètres sur 8 de côté. Cette citerne est en meulière et mortier de Portland. Dans sa construction on a rencontré des voies d'eau qu'il a fallu aveugler avec des sacs de ciment. Les deux puits artésiens qui fournissent l'eau pour la condensation des machines ont l'un 90 mètres et l'autre 112 mètres de profondeur. Les fondations sont en meulière hourdée avec de la chaux hydraulique du Coucou, qui a donné de très bons résultats.

Les deux ou trois premières assises sont en pierre de Sonppes, puis vient une assise en pierre de Saint-Maximin. Tout le reste de l'édifice est en banc franc de Méry. Les fondations reposent sur un lit de béton de 90 cent. d'épaisseur environ.

Les planchers des salles qui sont situées au-dessus des cours sont portés par des poutres à treillis en anse de panier de 12 et 17 mètres de portée. Des colonnes creuses en fonte supportent ces poutres dans les cours.

La couverture est en ardoises à crochets pour les brisis, et en zinc pour la partie supérieure. Les chéneaux employés sont du système Bigourneaux, en fonte, à joints en caoutchouc et sans ressauts. Leur pente est très faible, et si un tuyau de descente s'engorge, l'échappement peut se faire par le tuyau situé à l'autre extrémité du chéneau.

Le crédit total qui était affecté à la reconstruction de l'hôtel était de 16 millions environ, sur lesquels plus de six étaient dus à la ville de Paris pour prix du terrain. Le crédit dont disposait l'architecte était de 9,652,805 francs, sur lesquels ont été pré-

levés 700,000 fr. pour l'installation des postes au Carrusel, et 50,000 fr. pour loger divers employés de l'administration.

Outre la construction de l'hôtel, M. Guadet s'est encore occupé de tous les détails d'installation et d'aménagements intérieurs. C'est lui qui a imaginé tous les perfectionnements dont nous avons parlé, comme le service des boîtes aux lettres, les descenseurs, etc. Il était secondé dans tous ces travaux par MM. Monduit et Bouchain, ses deux inspecteurs.

La partie mécanique a été étudiée par M. Bonnet, ingénieur des arts et manufactures.

Comme nous l'avons dit, le chauffage est dû à la maison Geneste et Herscher.

Quant aux autres parties de la construction, voici les noms des entrepreneurs qui en ont été chargés :

Maçonnerie, M. H. Durand.

Serrurerie et charpente en fer,

MM. Baudet, Donon et Cie.

Menuiserie, M. Simonet.

Charpente en bois, M. Poirier.

Couverture et plomberie, M. Roumains.

Tuyauterie de gaz, MM. Hamel et Keim.

Peinture, vitrerie, M. Ch. Blanc.

Modèles de sculpture, M. Ad. Joly.

Boîtes aux lettres, salle du public, MM. Bigot et Akar.

Boîtes d'abonnés, M. Fromentin.

Machines à vapeur pour le télégraphe, Le Creusot.

— et monte-charge, MM. Bonnet, Renaud fils et Bompain, de Ronen.

Petits monte-charge, M. Sautter Lemonnier.

UN CONSTRUCTEUR.

CLOCHERS A CHAMPEAUX ET A ST-BRIAC

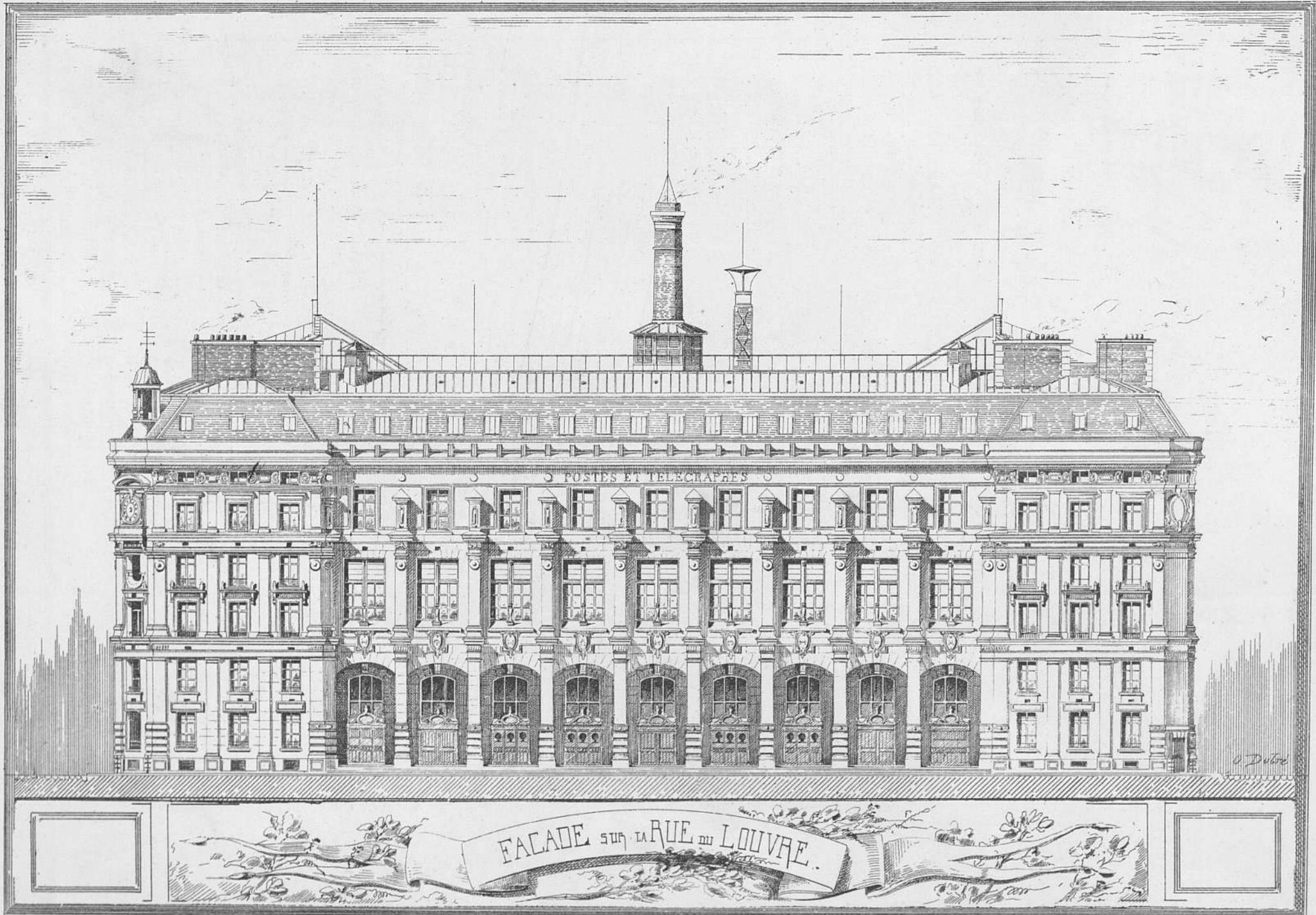
PLANCHE 94.

M. Huguin, architecte, avait rapporté de ses tournées artistiques deux charmantes aquarelles représentant les clochers des églises de Champeaux et de Saint-Briac. Il a bien voulu les confier à la Construction moderne, qui, grâce à des procédés nouveaux, peut en mettre aujourd'hui le fac-similé exact sous les yeux de ses lecteurs.

Le petit village de Champeaux est situé sur la baie du Mont Saint-Michel, entre Avranches et Granville. Le clocher de son église date du commencement du XVI^e siècle. Il est curieux par la disposition des cloches, placées jadis dans trois grandes baies, dont deux seulement, armées d'ogives et d'armoiries, servent encore au même usage. On peut remarquer à côté de la cloche de gauche une pierre saillante percée d'un trou, dont la destination n'est pas connue. La croix qui surmonte ce campanile est également fort ancienne.

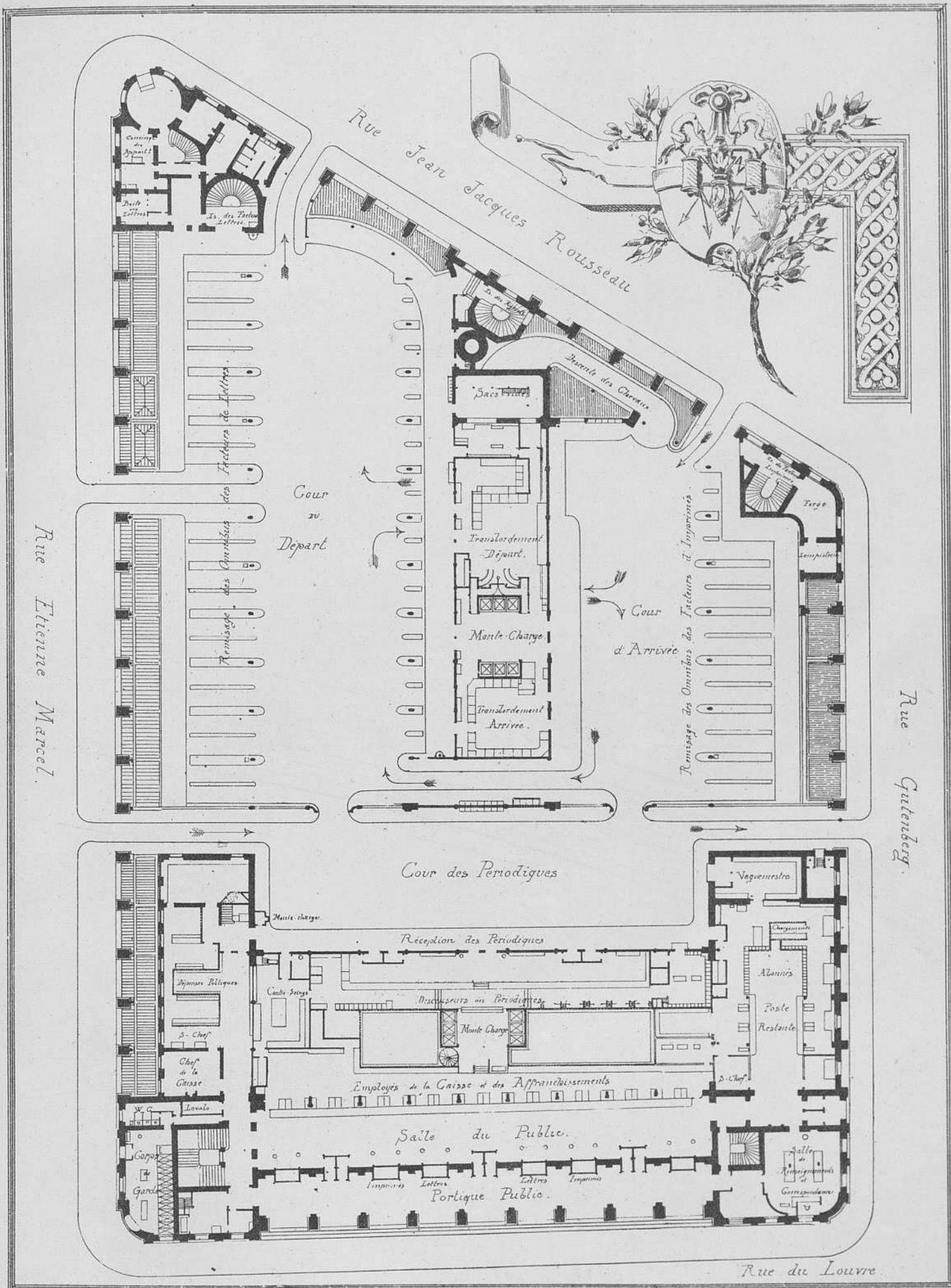
Comme on peut le voir, la sonnerie se fait entièrement, ainsi que la visite des cloches, auxquelles on accède par un escalier placé sur le pigeonnier.

Le village de Saint-Briac est beaucoup plus connu, grâce à sa



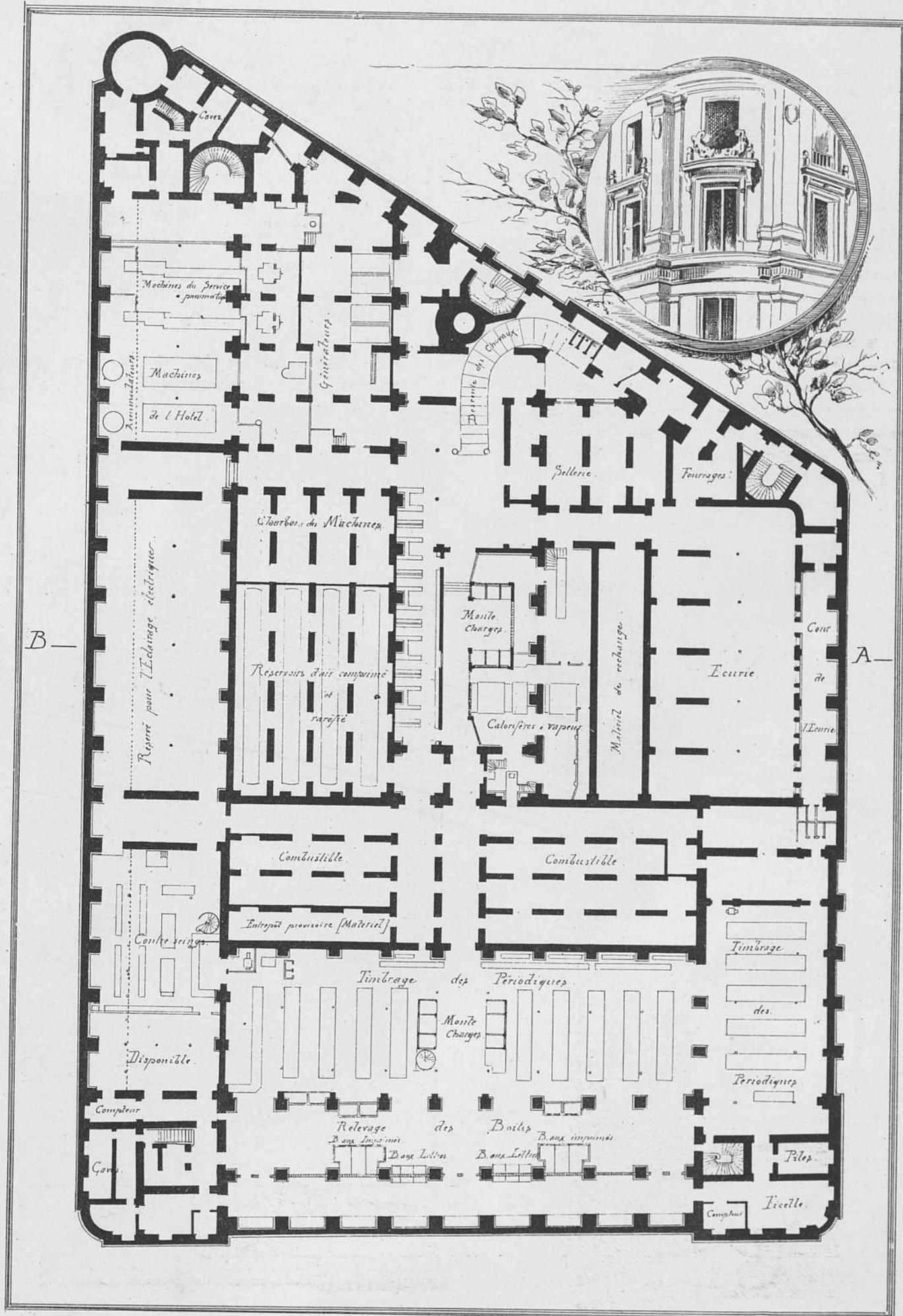
NOUVEL HÔTEL DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

ARCHITECTE: M. GUADET.



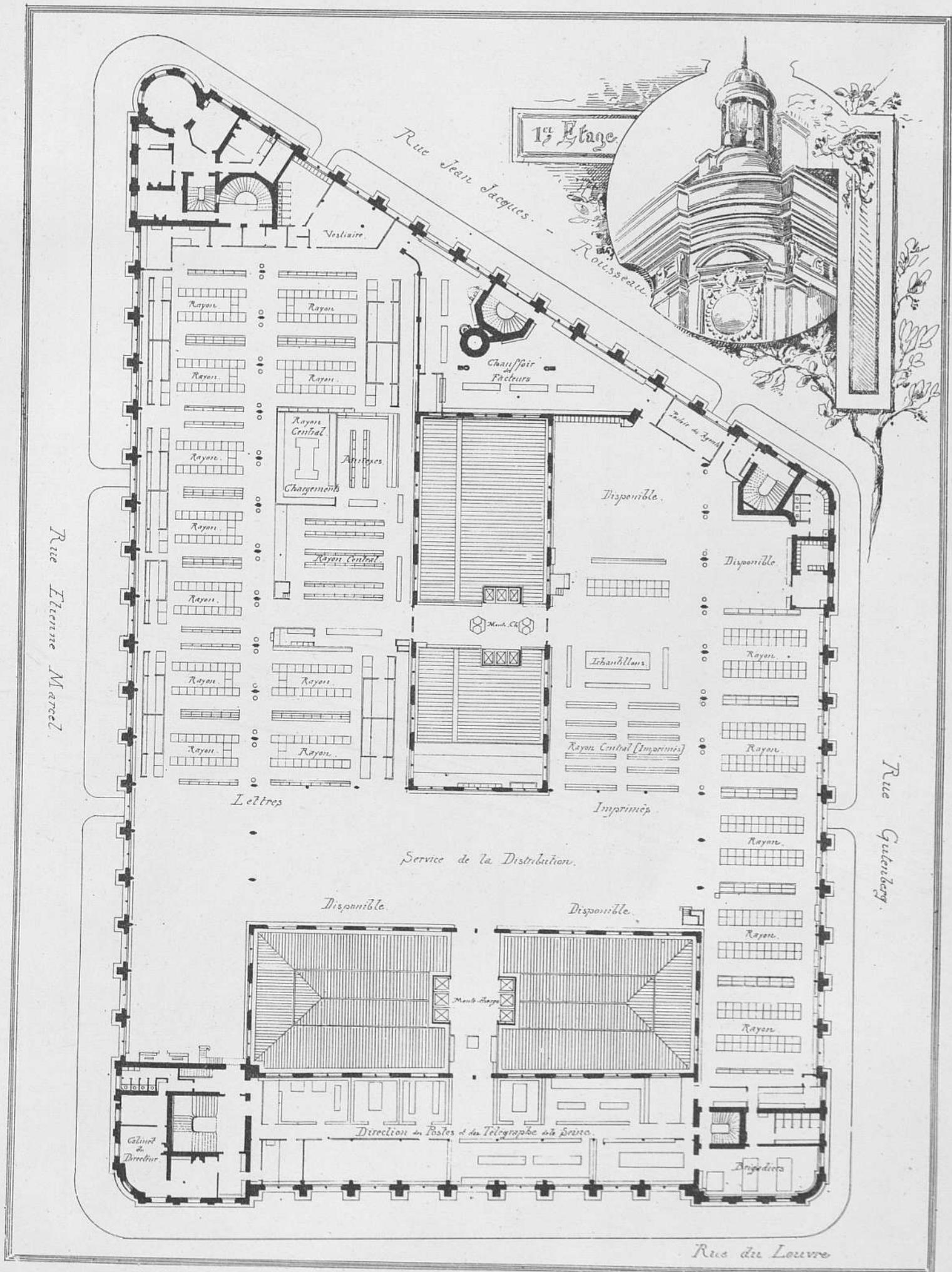
NOUVEL HÔTEL DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

ARCHITECTE: M. GUADET.



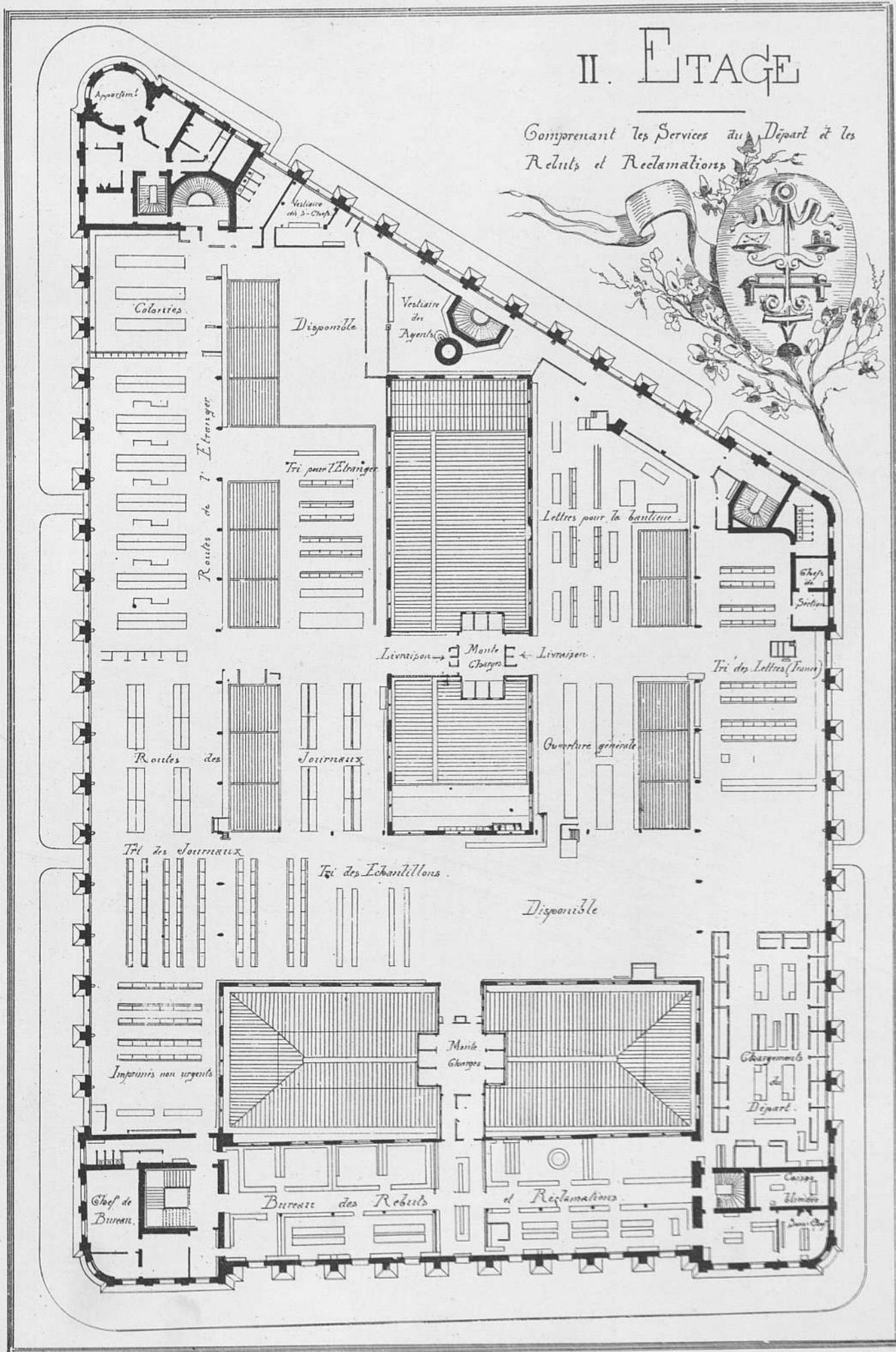
NOUVEL HÔTEL DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

ARCHITECTE: M. GUADET.



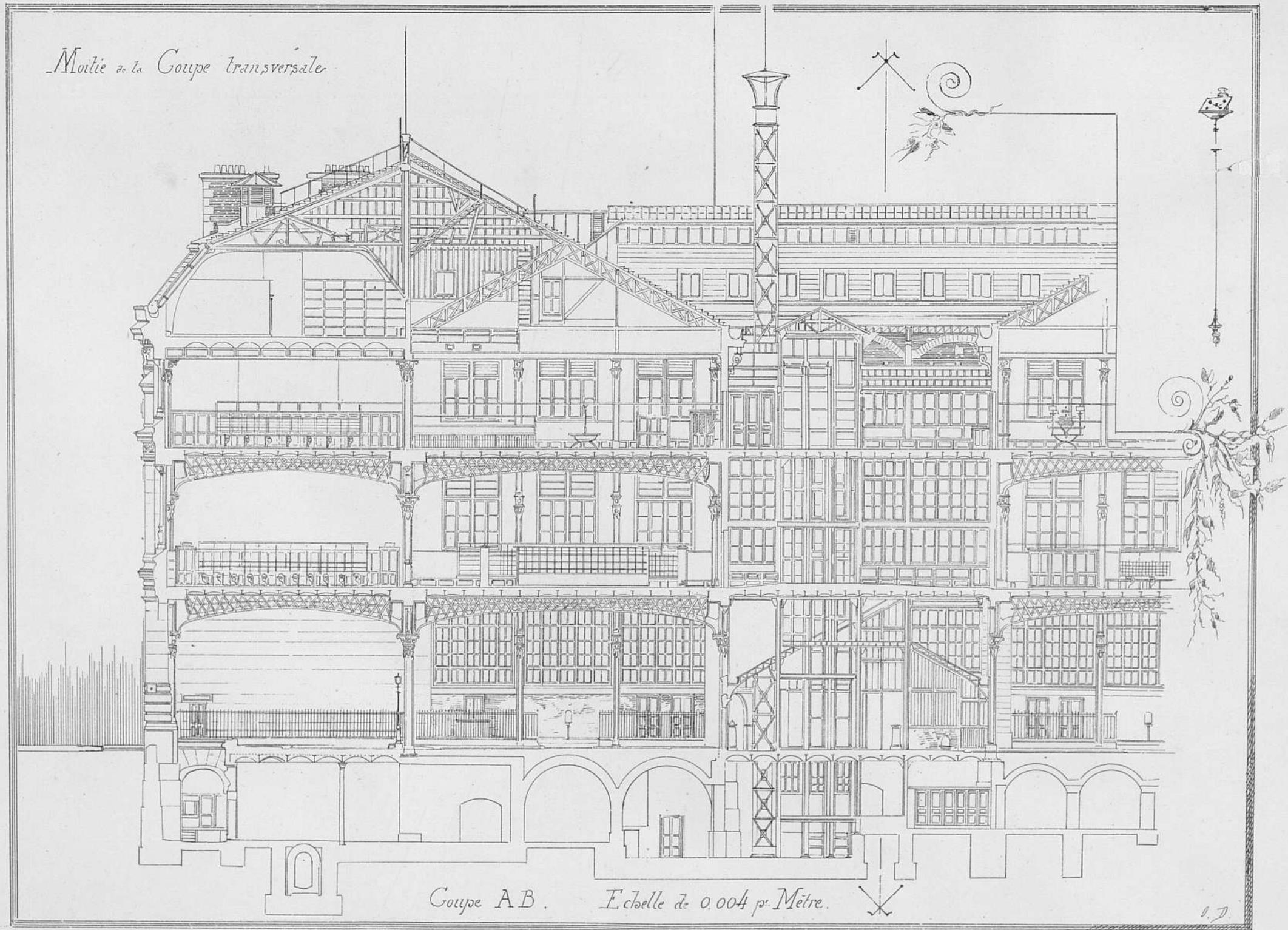
NOUVEL HÔTEL DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

ARCHITECTE: M. GUADET.



NOUVEL HÔTEL DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

ARCHITECTE: M. GUADET.



NOUVEL HÔTEL DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

ARCHITECTE: M. GUADET.